

Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal réunion du 6 septembre 2024

Réunion restreinte électronique du 6 septembre 2024

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Agathe LACOMBE, Bernard PAQUIN, Jean-Louis MAZZEO, Claude KEIME et

Maxime RINIE.

1. Homologation

La Commission Régionale des Compétitions homologue, hors procédure en cours, l'ensemble des rencontres comptant pour les différents tours de coupes qui se sont joués le weekend du 31 août et 1er septembre :

- 2ème tour Coupe de France
- 1er tour Coupe Gambardella
- 1er Coupe de France Féminines

- Procédure d'appel

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulles Cedex ou à l'adresse électronique : appel@lgef.fff.fr, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF

Le Président, Le Secrétaire,

Gérard SEITZ Bernard PAQUIN